#### DEC170530DR13

Décision portant délégation de signature à M. Patrick SEYLER, directeur de l'unité UMR5569 intitulée HydroSciences Montpellier, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

### LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS :

Vu la décision DEC162807DAJ du 18 janvier 2017 nommant M. Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1er mars 2017 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5569 intitulée *HydroSciences Montpellier*, dont le directeur est M. Patrick SEYLER;

#### DECIDE:

#### Article 1er

Délégation est donnée à M. Patrick SEYLER, directeur de l'unité UMR5569, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée 1 et dans la limite des crédits de l'unité :
- 2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
- 3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

#### Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick SEYLER, délégation de signature est donnée à Mme Hélène FENET, Professeur Université de Montpellier, à Mme Elise DEME, IE, et à Mme Catherine MARCHAND, Technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

#### Article 3

La décision n° DEC150053DR13 du 1er janvier 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

#### Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

#### Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1er Mars 2017

Le Délégué Régional

Jérôme VITRE

# AUX DIRECTEURS D'UNITES JOR SS63

## Directeur d'unité:

NOM: M. Patrick SEYLER

201

En cas d'empêchement (3 personnes maximum)

1) NOM: Mme Hélène FENET

Spécimen de signature

GRADE: Professeur Université de Montpellier

2) NOM: MINE Elise DEME

GRADE: IE

Spécimen de signature

3) NOM: PARCHAND Catherine GRADE: Technicienne

Spécimen de signature

## DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR D'UNITE (EN TANT QUE PRM) A DES AGENTS PLACES SOUS SON AUTORITE

Désignation des personnes à qui vous donnez délégation de signature en tant que Personne Responsable des Marchés (PRM). Les personnes doivent obligatoirement posséder la délégation de signature prévue en *annexe 1*.

HIL

1) NOM: Mme Hélène FENET

GRADE: professeur Université de Montpellier

FONCTIONS AU SEIN DU LABO: Directrice adjointe

SPECIMEN DE SIGNATURE :

2) NOM: Mme Elise DEME

**GRADE: IE** 

FONCTIONS AU SEIN DU LABO: Administratrice

SPECIMEN DE SIGNATURE :

Patrick SEYLER
Directeur de l'UMR 5569
HydroSciences Montpellier

Pour le Président & par délégation

Patrick SEYLER
Directeur de l'UR 050
UMR HydroSciences

## DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR D'UNITE (EN TANT QUE PRM) A DES AGENTS PLACES SOUS SON AUTORITE

Désignation des personnes à qui vous donnez délégation de signature en tant que Personne Responsable des Marchés (PRM). Les personnes doivent obligatoirement posséder la délégation de signature prévue en *annexe 1*.

1) NOM: Mme Catherine MARCHAND

GRADE: Technicienne

FONCTIONS AU SEIN DU LABO: Gestionnaire

SPECIMEN DE SIGNATURE :

2) NOM:

GRADE:

FONCTIONS AU SEIN DU LABO:

SPECIMEN DE SIGNATURE:

Patrick SEYLER
Directeur de l'UMR 5569
HydroSciences Montpellier
Pour le Président & par délégation

Le Pirecteur d'Unité